

Libre Choix : un collectif d'entreprises pour réveiller la concurrence !

Paris, mercredi 7 mai 2008.

Sept entreprises concurrentes des monopoles en place sur les marchés de l'énergie, des télécommunications et des services postaux, se sont regroupées pour créer le collectif « Libre Choix » dont la principale mission sera d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur les dysfonctionnements de la concurrence dans notre pays et de faire des propositions concrètes d'amélioration.

Le collectif « Libre Choix » a été créé à l'initiative d'acteurs alternatifs opérant dans différents secteurs d'activités et qui font tous le constat qu'en France, et en dépit des discours et des bonnes résolutions, la concurrence, ça ne marche pas ! Pire, certains monopoles en place n'hésitent pas à la désigner comme la cause et non le remède aux difficultés économiques des Français.

Les membres du collectif « Libre Choix » ont décidé de tout mettre en œuvre pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien sur leur marché respectif. Ils feront également des propositions concrètes pour restaurer un climat économique favorable à l'amélioration du pouvoir d'achat des Français.

*Pour que la concurrence ne soit plus l'alibi des monopoles,
Pour que la concurrence ne soit plus la bonne conscience de l'Etat
Pour que la concurrence ne soit plus un mensonge pour les consommateurs*

Membres fondateurs du collectif Libre Choix au 7 mai 2008 :

Charles BEIGBEDER, Président Directeur Général - Poweo
Jérôme BIRBA, Directeur exécutif - NRJ Mobile
Robert DELBOS, Directeur Général - Altergaz
Yann GENETAY, Président - ipnotic telecom
Grégory GOSSET, Directeur Général - TELE2 Mobile
Luc-Marie GRESLE, Dirigeant - Gaz de Paris
Frédéric PONS, Directeur Général - Adrexo

Plus d'informations sur : www.collectiflibrechoix.com

Contact presse :

Benoît Chamontin

Tél. : 01 46 99 10 89

Mail : bchamontin@aromates.fr

